

Comité Régional de Lorraine de tarot

35 l'Orme

88600 MORTAGNE

<https://comitelorrainetarot.fr/>

[tarot.lorraine@orange.fr](mailto:tarot.lorraine@orange.fr)

Tél : 06 31 67 03 13



Conditions sanitaires mises en place lors des tournois et compétitions de tarot à compter du 29 août 2020. Ces mesures sont soumises à déclaration préalable auprès du préfet de département.

*Les conditions énoncées ci-dessous sont incontournables et impératives. La tenue des compétitions est directement liée au respect de ces conditions, tant par les organisateurs que par les joueurs. (Décret n° 2020-860 du 10 juillet 2020)*

- 1 – Port du masque obligatoire pendant toute la durée du tournoi. Chaque joueur devra avoir ses propres masques et les changer dès que nécessaire.
- 2 – Buvette ambulante, pas de stationnement de personnes au comptoir buvette
- 3 – Les déplacements se feront obligatoirement avec masques
- 4 – Distance d'au moins 1 mètre entre deux joueurs à l'extérieur de la salle.
- 5 – Repas pris avec respect des distances entre les tables.
- 6 – Gel hydroalcoolique à disposition (si possible personnel ou à défaut fourni par l'organisateur).
- 7 – Lavage des mains ou S.H.A. entre chaque position.
- 8 – Chaque joueur indiquera son nom, adresse et téléphone à l'organisateur.
- 9 – Affichage des mesures sanitaires et port du masque aux différents endroits de passage.
- 10 - Chaque participant s'engage à ne pas se présenter s'il présente des signes d'infection ([www.gouvernement.fr/info-coronavirus/orientationmedicale](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/orientationmedicale))
- 11 - Chaque participant s'engage à prévenir sans délai le club ou comité organisateur s'il présente des signes pendant ou après sa participation.